



INTERCLUBS 2010

PHASE QUALIFICATIVE

DIMANCHE 28 MARS 2010

partie n°1 : 10H30 (heure d'été)

À MOISSY-CRAMAYEL (77550)

Lieu de l'épreuve : **Gymnase du Noyer Perrot - 82 rue du Noyer Perrot**

L'engagement en page suivante est à envoyer dûment rempli

et accompagné du règlement au plus tard le **13 mars 2010** à :

Michel LAISNÉ - 47 quai de la Pie - 94100 SAINT-MAUR

La répartition des équipes sera consultable sur le site du comité www.csffsc.fr à compter du 20 mars 2010. Des renseignements pratiques pour le déjeuner seront également consultables sur ce même site avant la fin du mois de février.

Une équipe est composée de 7 ou de 5 joueurs pour chaque partie en fonction de la division choisie. Une équipe de 7 joueurs ne peut faire appel à plus de 10 joueurs différents pour une phase donnée. Ce maximum est de 8 pour une équipe de 5 joueurs.

Indiquer pour chacune des parties le nom de l'arbitre ou du ramasseur (voir les consignes ci-dessous). L'arbitre devra indiquer sa capacité d'arbitrage à l'aide du logiciel DupliTop et se **munir obligatoirement d'une imprimante** (avec cartouche de rechange éventuelle !) **pour l'impression de son tableur**. Le respect de ces dispositions sera le garant du bon déroulement de la journée.

Important : Chaque équipe doit fournir un arbitre pour chacune des trois parties.

Pour les clubs présentant plusieurs équipes, il est possible de panacher Arbitre et Ramasseur,

La règle suivante sera appliquée :

- 1 Équipe = 1 Arbitre
 - 2 Équipes = 1 Arbitre et 1 Ramasseur
 - 3 Équipes = 2 Arbitres et 1 Ramasseur
 - 4 Équipes = 2 Arbitres et 2 Ramasseurs
 - 5 Équipes. = 3 Arbitres et 2 Ramasseurs etc.
- Le ramasseur pourra être remplacé par un teneur de tableau.

Attention : Si l'arbitre ou le ramasseur prévu n'est pas présent lors d'une partie, l'équipe devra obligatoirement pourvoir l'absence, *éventuellement en retirant un joueur de l'équipe concernée.*

Droits d'inscription :

70 € pour une équipe de 7 joueurs - 50 € pour une équipe de 5 joueurs

Le chèque devra accompagner les inscriptions et être établi à l'ordre de « Comité Sud-Francilien de la FFSc »

Remplir (lisiblement) la partie haute de la fiche d'inscription (voir feuille suivante).

La partie basse servira de rappel le jour de l'épreuve.

☞ ☞ ☞ **Partie à remplir pour l'INSCRIPTION à l'épreuve** ☞ ☞ ☞

Nom du club :	
Code du club :	
Nom de l'équipe :	
Responsable :	

Indice de valeur de l'équipe :	
Division :	

Indice de valeur individuel			
SS :	14	4A-B :	7
1A :	13	4C-D :	6
1B :	12	5A-B :	5
2A :	11	5C-D :	4
2B :	10	6A-B :	3
3A :	9	6C-D :	2
3B :	8	7 :	1

Indice de valeur des équipes			
Division 2	7 joueurs	Supérieur à 55	(56 à 98)
Division 3	7 joueurs	Inférieur ou égal à 55	(0 à 55)
Division 4	5 joueurs	Compris entre 28 et 35	(28 à 35)
Division 5	5 joueurs	Compris entre 20 et 27	(20 à 27)
Division 6	5 joueurs	Inférieur à 20	(0 à 19)

Indiquer, dans le tableau ci-dessous, la liste des joueurs constituant l'équipe et, au moins, l'équipe jouant la partie 1

NOM Prénom		Série nat.	Indice de valeur	Partie n°1	Partie n°2	Partie n°3
Indiquer ci dessous les NOM et Prénom des joueurs de préférence dans l'ordre du classement national.				Indiquer ci-dessous l'indice de valeur des joueurs pour chaque partie.		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
INDICE DE VALEUR DE L'ÉQUIPE :						
Assurez-vous de ne pas dépasser le plafond de la division choisie.				Partie n°1	Partie n°2	Partie n°3

Organisation	NOM Prénom	Capacité d'arbitrage	Ramassage	Tableau
Partie n° 1 :				
Partie n° 2 :				
Partie n° 3 :				

☞ ☞ ☞ **Partie à remplir LE JOUR de l'épreuve** ☞ ☞ ☞

NOM Prénom		S.N.	I.V	Partie n°1	Partie n°2	Partie n°3
Rappel du nom des joueurs présents pour les 3 parties				Réservé à l'arbitre pour rappel des cumulés		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
CUMUL DE L'ÉQUIPE :						